

MAIRIE
DE
AMBRUMESNIL



76550

Le BRUMESNIL'Info
Mairie de AMBRUMESNIL
N°2 du 17/03/2020

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

C'est avec une émotion toute particulière que je m'adresse à vous.

Je tiens à remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui ont apporté leurs suffrages à notre équipe, des remerciements sincères et appuyés. Nous nous en réjouissons, mais en ces temps difficiles nos pensées sont ailleurs : se mettre au travail pour vous aider au quotidien.

Madame la secrétaire poursuit son travail pour assurer les salaires, payer les factures... pour ne pas aggraver la situation économique de nos fournisseurs. Néanmoins, elle est confinée au secrétariat ; lieu strictement interdit au public et aux élus. Elle recevra vos appels en cas d'URGENCE au **02 35 83 02 62** et qui me seront retransmis par téléphone.

Pour les personnes en grandes difficultés, un service minimum pourra se faire dans la mesure de nos capacités (courses, pharmacie...)

Toutes les salles communales sont fermées et les activités supprimées. Les loyers des auto-entrepreneurs (Yoga, Ecole de dessin) sont suspendus.

Ce mardi 17 mars 2020 à midi, **la France entre en phase de confinement** pour endiguer la propagation du coronavirus. Seules sont autorisées les sorties pour faire vos courses, vous rendre chez le médecin ou en pharmacie et pour aller travailler, si et seulement si le télétravail n'est pas possible. **Chacune de ces sorties doit être motivée et justifiée.** Vous ou votre employeur devez remplir une attestation sur l'honneur qui motive vos sorties. Celle-ci peut être téléchargée sur le site communal **ambrumesnil.fr** que je vous invite à consulter régulièrement. (Une lettre manuscrite peut suffire)

Les rassemblements de jeunes sur la place sont interdits.

Un accord entre Monsieur Yennek et l'équipe municipale a été passé pour venir en aide aux personnes fragiles et éviter à ceux qui le souhaiteraient des risques de contamination dans les files d'attente.

Il vous proposera le pain, les produits de première nécessité et pour être sûr de votre approvisionnement, vous pouvez le contacter au **06 59 47 46 29**.

Il sera ouvert tous les jours de 8h à 11h sauf le jeudi.

La municipalité met tout en œuvre pour essayer d'améliorer votre quotidien et vous souhaite une bonne santé.

Cordialement.

Toute l'équipe.

Prendre soin de sa santé, c'est aussi prendre soin de celle des autres. Le mot d'ordre est : **Restez à la maison** sauf pour les courses.